

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure <a href="#">2016/0360B(COD)</a> codécision) Règlement</p>	Procédure terminée
<p>Règlement sur les exigences de fonds propres: dispositions transitoires visant à atténuer les incidences de l'introduction de la norme IFRS 9 sur les fonds propres et le traitement des grands risques en ce qui concerne certaines expositions du secteur public libellées en monnaies non nationales des États membres</p> <p>Modification Règlement (EU) No 575/2013 <a href="#">2011/0202(COD)</a></p> <p>Sujet 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière</p> <p>Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2018-19</a> <a href="#">Déclaration commune 2017</a></p>	